

Cher monsieur,

Je vous ai envoyé; il y a un mois
une lettre dans laquelle j. vous posai
une longue série de questions. Quand
vous aurez le temps de me répondre
je vous prierai de me dire ^{avec la question demandée} si pour
la classification des Discomyctes il
faut suivre Kausten? Doit-on
mettre parmi les Stictides comme
il le fait le genre Patellaria
(carporeaux le genre Durella est le
genre Lecanodion). Doit-on au
contraire placer le g. Patellaria dans
les Ceramycies sur les Dermatae ou
comme le font quelques auteurs
aussi sur les Hétérocytes parmi les
Pezizies.

Si vous avez quelques loisirs je
vous enverrai le Mollisia que M.
Quein a appelé Mollisia Parati et
qu'il n'a pas publié, craignant de
donner un nom nouveau à une espèce
déjà connue, mais qu'il ne reconnaît
pas. Pour moi c'est une forme ou espèce
curieuse. En attendant le plaisir de vous le
croquer, votre bien dévoué.

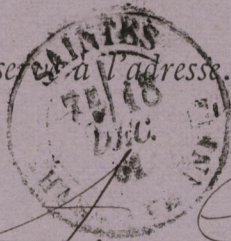
dur.

1881/1
11



CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.



M

L. A. Accardo

professeur à l'université

(Italie)

L. A. Accardo